



HAL
open science

Peut-on écrire une grammaire énonciativiste?

Jim Walker

► **To cite this version:**

Jim Walker. Peut-on écrire une grammaire énonciativiste?. Travaux de didactique du français langue étrangère, 2012. hal-02501853

HAL Id: hal-02501853

<https://hal.univ-lyon2.fr/hal-02501853v1>

Submitted on 8 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Peut-on écrire une grammaire énonciativiste?

Jim Walker

CRTT

Université Lumière Lyon 2

1. Préambule

La linguistique anglaise, telle qu'elle est pratiquée depuis deux ou trois décennies dans les universités françaises, doit beaucoup à un faisceau de théories, ou plutôt d'approches ou de pratiques, et c'est là une distinction importante sur laquelle il conviendra de s'attarder plus loin, à inspiration énonciativiste que l'on peut légitimement regrouper sous le vocable d'"écoles françaises" (Ballier, 1997. Voir aussi Salkie 2001). Même si ce vocable recouvre des tendances et des sensibilités différentes, qu'il ne saurait question d'ignorer, il n'est pas abusif de s'en servir pour désigner des travaux qui sont peu ou prou inspirés par des auteurs tels que Culioli, Joly, Adamczewski ou Cotte. Ce qui relie ces écoles, au risque d'un schématisme outrancier que seules des considérations d'espace peuvent rendre nécessaire, est qu'il s'agit de tentatives de décrire, voire d'expliquer (ceci est particulièrement explicite chez Adamczewski) le fonctionnement grammatical des langues, et singulièrement de l'anglais pour ce qui nous intéresse, à l'aide de la notion de l'*opération*, dont les traces se donnent à voir dans la forme de surface de l'énoncé, et dont le fonctionnement serait invariable¹. C'est une approche qui continue à être enseignée dans chaque université de France et de Navarre, devant des milliers d'étudiants, qui a donné lieu à d'innombrables colloques et communications, et qui continue à

¹ Le concept d'opération est, chose curieuse à la lumière de sa centralité dans les théories énonciativistes, assez peu théorisé. Poser l'existence d'une "opération" est une chose, lui attribuer un statut ontologique en est une autre, et le lecteur cherchera souvent en vain pour savoir s'il faut entendre par *opération* un simple outil de modélisation d'une construction grammaticale (la *grammaire des opérations*, *opération syntaxique* - Adamczewski 1994, 200) ou lui attribuer une réalité cognitive (*opération mentale*). Parfois, le terme semble glisser plus loin. Adamczewski (1976, 200), par exemple, dit "tous les dimanches, Arthur transforme une voiture sale en voiture propre au moyen d'une opération LAVAGE dont il est l'agent", où il est clair que l'opération n'a plus rien de linguistique. De même, Garnier et al (2002, 32) semble attribuer le caractère d'opérateur aux mots lexicaux, ce qui, pourrait-on croire, ne sert qu'à épaissir le mystère: "L'opération qu'effectue le nom épithète *orange*, dans cette association avec le nom support *juice*, est une opération de caractérisation qualificatrice". Cependant, les problèmes posés par ce concept devront servir de base pour un autre article que celui-ci!

être très influente, en particulier par le biais des concours de recrutement, non sans être contestée².

L'auteur de ces lignes se doit de confesser qu'il n'a jamais été séduit par l'approche énonciativiste, et a pu en d'autres lieux la critiquer (Walker 2002, 2010), mais il faut rassurer notre lecteur immédiatement: ce n'est pas à une querelle de chapelles qu'il est convié par le présent article, mais à une réflexion sur les forces et les faiblesses d'une approche influente dans l'enseignement de l'anglais, et tout particulièrement à la capacité de la théorie à déboucher sur des réalisations concrètes, sous forme de livres de grammaire. Le propos ici se restreindra à l'énonciation dans la linguistique anglaise, en partie parce que limiter le champ permet d'approfondir l'analyse et en partie aussi parce que je suis bien moins au fait de l'étendue de son utilisation en d'autres domaines. Dernière remarque liminaire: il est également important de préciser qu'un raccourci d'expression sera fréquemment utilisé dans les lignes qui suivent. Pour ne pas dire "penseur ou courant de pensée dont l'inspiration doit quelque chose, à des degrés divers, à ce qu'il est convenu d'appeler les théories de l'énonciation", je me contenterai de dire "énonciativiste" et/ou "énonciation", conscient de l'effet quelque peu abusif de ce terme.

Cet article se fonde sur le constat suivant: nonobstant la popularité et l'influence de l'énonciation, force est de reconnaître qu'elle n'a donné lieu à la publication que de très peu, voire aucune, grammaire de référence. La question que l'on peut donc se poser est de savoir si l'énonciation peut mener à la rédaction à une telle grammaire. Je formule l'hypothèse qu'elle ne le peut pas, hypothèse que je me propose d'explorer en procédant comme suit:

1. Le constat d'un manque de grammaire de référence est-il fondé, ou s'agit-il d'un homme de paille? Autrement dit, la prémisse même de l'argument développé ici est-elle valable?

² Il faut néanmoins admettre que la théorie est en perte de vitesse dans la linguistique anglaise en France. Le tournant de la linguistique de corpus semble avoir été définitivement tourné, par exemple. Il n'en demeure pas moins que son influence est encore bien présente.

2. Les inspireurs des théories de l'énonciation avaient-ils pour objectif de faire une telle grammaire? Autrement dit, les écrits programmatiques de l'énonciation font-ils état de cette finalité, ne serait-ce qu'en filigrane? Si la réponse est négative, on ne peut que difficilement tenir rigueur aux praticiens de la théorie de n'avoir pas atteint ce but.

3. Le point peut-être le plus important, à supposer qu'une réponse aux deux premières puisse être fournie: qu'est-ce qui explique ce manque? Autrement dit, quels sont les freins à la rédaction d'une telle grammaire? Sont-ils d'ordre épistémologique ou sont-ils plus banals?

2. L'énonciation a-t-elle donné lieu à une grammaire de référence?

Il faut évidemment, mais brièvement, indiquer ce qu'il faut entendre ici par "grammaire de référence" ou "grammaire encyclopédique", deux termes qui seront utilisés de manière interchangeable dans ce qui suit. Le sens que je lui donne est très naïf. Il s'agit de l'ouvrage qu'on mettra naturellement à côté de son dictionnaire, à portée de main sur son bureau, l'ouvrage auquel on reviendra sans cesse. Il s'agit aussi de l'ouvrage qu'il nous est recommandé par nos enseignants d'acquérir au début de nos études, ou que nous conseillons à nous étudiants, car il est destiné à être un compagnon de route fidèle. Par exemple, Quirk et al, Huddleston et Pullum, Riegel et Pellat sont des grammaires de référence.

Voici une liste d'ouvrages qui se disent "grammaire de l'anglais", écrits par des collègues revendiquant tous une filiation énonciativiste:

Adamczewski Henri, *Grammaire linguistique de l'anglais*, Paris, A. Colin, 1982

Adamczewski Henri, et Jean-Pierre Gabilan, *Les clés de la grammaire anglaise*, Paris, Armand Colin, 1993

Gabilan Jean-Pierre, *Grammaire expliquée de l'anglais*, Paris, Ellipses, 2006.

Larreya Paul et Claude Rivière, *Grammaire explicative de l'anglais*, Paris, Pearson Longman, 2005

Souesme Jean-Claude, *Grammaire anglaise en contexte*, Gap, Ophrys, 1992.

Une première mini-enquête pour déterminer leur succès en tant que grammaire de référence a été la suivante: j'ai consulté les sites internet des 48 universités de France qui proposent une Licence LCE Anglais pour voir quelles consignes étaient données aux étudiants de première année, pour le cours diversement nommé "grammaire", "connaissance de la langue", etc., quant à l'obligation de posséder ou de consulter une grammaire de référence. Certaines universités ne semblaient pas fournir cette information³, d'autres conseillaient deux ou trois ouvrages, ce qui explique que le total des réponses dans le tableau suivant ne correspond pas au nombre d'universités consultées. Ont également été éliminés du corpus les collègues qui proposaient plus de trois grammaires, car il devenait alors difficile d'établir une priorité. Les résultats sont les suivants, en reprenant les ouvrages cités ci-dessus, ainsi qu'un sixième (Berland-Delépine) dont il sera question dans la discussion suivante:

| | |
|-----------------------------|----|
| Adamczewski | 1 |
| Adamczewski & Gabilan | 3 |
| Gabilan | 0 |
| Larreya & Rivière | 18 |
| Souesme | 1 |
| Berland-Delépine | 9 |
| Autres ⁴ | 12 |

³ Dans certains cas, l'ergonomie du site web pouvait laisser à désirer, rendant la recherche très difficile. J'ai donc considéré que si en l'espace de quatre minutes, je n'avais pas réussi à localiser le "guide de l'étudiant", ou tout document assimilable à celui-ci, que l'information n'existait pas. Il est en effet consternant de constater, dans certains cas, à quel point l'information est malaisée à trouver.

⁴ Les "autres" comprennent des grammaires tels que Quirk et Huddleston et Pullum, ou bien des livres d'exercices plutôt que des grammaires de référence à proprement parler, tels que

Seules 4 universités dans l'échantillon proposent un choix qui n'inclut aucun des favoris. Un élément donc qui conforte mon hypothèse est que très peu des grammaires énonciativistes connaissent un succès en tant que grammaire recommandée aux étudiants. En effet, Adamczewski, Adamczewski & Gabilan, Gabilan et Souesme ne recueillent que 5 recommandations en total. En outre, la deuxième grammaire la plus usitée, le Berland-Delépine, est clairement "hors énonciation":

« Cette nouvelle édition n'est pas plus que la précédente un manuel exposant un système linguistique original et cohérent. Le but est tout autre, à la fois modeste et ambitieux: il s'agit avant tout d'aider les étudiants à assimiler et à utiliser les schémas de l'anglais d'aujourd'hui... » (Berland-Delépine 2006, 5)

Mais il y a un obstacle, très clairement, qui s'érige devant mon constat: la grammaire la plus répandue parmi les étudiants anglicistes est bel et bien une grammaire, celle de Larreya et Rivière, dont l'introduction indique clairement sa dette vis-à-vis du courant énonciativiste. Certains fondements de la théorie sont présentés dans cette introduction, tels que *l'invariante*, *l'opération* et la différence entre *énoncé* et *phrase*. Donc, que faire? Cette donnée ne met-elle pas à mal mon hypothèse dès le début?

Que Larreya & Rivière soit une bonne grammaire, personne ne le contestera. A bien y regarder, elle n'est pas totalement exempte d'erreurs⁵, mais il en va de même pour n'importe quelle grammaire. Mais la question centrale est celle-ci: s'agit-il vraiment d'une grammaire énonciativiste? Pour dire le moins, la théorie n'y prend pas une place prépondérante. Par

⁵ Un seul exemple serait ce que les auteurs appellent les "verbes réversibles", (2010, 350, chap 24-7). Ils groupent dans cette même classe les verbes tels que *break* (the branch broke) et *wash*, (the shirt washes easily), sous prétexte que leurs constructions intransitives peuvent (ou doivent) avoir une lecture passive, ce qui est le cas dans les exemples cités. Or on sait qu'il y a là en vérité deux classes distinctes: les inaccusatifs (*break*) qui sont une sous classe d'intransitifs et les moyens (*wash*) qui sont transitifs et dont la construction ici est moyenne. Les contraintes sont fortes sur la forme intransitive des moyens (par exemple, sans adverbe ou négatif, ils sont mal formés **The shirt washes*) ce qui n'est pas le cas des inaccusatifs.

exemple, dans toute la partie sur les formes verbales, qui fait tout de même 140 pages, les termes *opération / énoncé / énonciateur* n'apparaissent pas une seule fois. Il en va de même pour la partie dédiée aux déterminants, où la métalangue énonciativiste bien connue des étudiants, *fléchage / extraction / parcours* est entièrement absente. Si le terme *opérateur* figure bel et bien à certains endroits dans le texte, il n'a pas détrôné *locuteur*, qui apparaît 13 fois, alors qu'un mot comme *auxiliaire*, décrié par certain théoriste énonciativiste, apparaît pas moins de 78 fois. Le mot *validation* n'est nulle part. Pour dire les choses de manière un peu triviale, Larreya & Rivière est en fait une bonne grammaire scolaire assez traditionnelle, avec une métalangue globalement idoine et avec un préambule qui fait des clins d'œil à l'énonciativisme⁶.

On est donc fondé à considérer que le constat initial est juste, et que la théorie de l'énonciation n'a pas donné lieu à une grammaire encyclopédique de l'anglais.

3. L'écriture d'une grammaire est-elle un objectif pour les énonciativistes?

A en croire Ballier (1997, 14), la réponse est non: «[...] l'objectif [de l'énonciativisme] n'est pas tant la rédaction d'une grammaire de l'anglais que l'élaboration d'une théorie linguistique. Ceci est d'autant plus vrai que tous n'ont pas rédigé de grammaire de l'anglais. » Culioli lui-même reste un peu évasif sur cette question. Par exemple, dans un livre d'entretiens, il dit ceci (Culioli et Norman, 2005, 52): « C'est une chose de vouloir faire une grammaire rudimentaire, pour des gens qui partent à l'étranger, mais qu'est-ce qu'être linguiste? Si c'est toujours faire des choses utilitaires, alors il n'y a plus de recherche fondamentale. » Même si on ne peut être que d'accord avec cette deuxième phrase, on peut se demander si la première partie de la citation ne présage pas d'une déconnexion, assumée par

⁶ Il pourrait paraître contestable de mesurer l'impact d'une théorie par la présence, ou en l'occurrence l'absence, de sa métalangue, mais cela peut se justifier par l'importance attribuée par certains auteurs à la nécessité d'établir une métalangue qui différencie l'énonciation d'autres courants de pensée. Je reviendrai brièvement sur la question métalinguistique plus loin.

Culioli, entre les recherches linguistiques d'un côté et le travail utilitaire de production de grammaires de l'autre. C'est une hypothèse un peu légère, si l'on ne se basait que sur cette phrase, mais elle est renforcée plus tard dans la même série d'entretiens, lorsqu'on lit au sujet du français (Culioli et Norman, 2005, 85): « *Quitte à, autant*, est-ce que des énoncés de cet ordre-là, je dis bien énoncés [...], est-ce que ce sont des énoncés qui font partie des observables pour la linguistique? Ou bien est-ce que je dis: ça je le mets dans une grammaire pour grands débutants, ou au contraire pour professeurs? » Nous voyons donc à nouveau que pour Culioli, il y a deux choses distinctes: la linguistique d'un côté, les grammaires de l'autre.

En somme, même si ce n'est pas absolument clair, il semble bien que pour Culioli, l'objectif est, si j'ose dire, plus élevé que l'écriture d'une grammaire. Sa vision se veut plutôt universalisante, non pas la recherche de la grammaire universelle, mais (Culioli 1999, 128) « le but de la recherche est de dégager des concepts généralisables, ce qui permet, du même coup, de rechercher celles des configurations qui sont irréductiblement spécifiques, de même que des propriétés universelles. »

Chez l'autre grande figure de prou de l'énonciativisme, même si je n'ignore pas tout ce qui a pu le séparer de Culioli, je veux parler d'Henri Adamczewski, le propos est plus clair et, une habitude chez lui, plus tranchant (Adamczewski et Gabilan, 1993, 3): « pour la première fois dans l'histoire de l'enseignement de l'ANGLAIS (sic) dans notre pays, une grammaire est mise à la portée des grands élèves des lycées... » Donc, dans un grand roulement de tambours, nous comprenons que nous devons prendre cet ouvrage pour une véritable référence. Le même auteur, qui plus est, décrit son précédent ouvrage comme un « manuel » (1982, 8).

Un autre auteur comme Souesme dit bien que (1992, xi.) « Certains considéreront sans doute qu'il est trop tôt pour présenter une grammaire couvrant un maximum d'aspects de la langue anglaise en s'appuyant sur cette théorie [TOE]: de fait, les recherches ont toujours

porté sur des points limités, et tout n'a pas été étudié dans ce cadre. » Il poursuit en disant que le but de toute grammaire doit être l'explication, un autre leitmotiv chez les énonciativistes-grammairiens.

Un travail historiographique reste à faire sur les écrits programmatiques de l'énonciation, à plus d'un titre d'ailleurs, mais pour ce qui nous concerne ici, sur la vision que les chercheurs avaient ou ont de leur rôle de grammairiens, le tableau n'est pas absolument clair. On peut tout de même estimer, ces illustrations à l'appui, que pour certains énonciativistes, et pas des moins influents, la rédaction d'une grammaire de référence n'est pas du tout une chimère inatteignable.

4. L'énonciation peut-elle donner lieu à une grammaire de référence?

Posons-nous désormais la dernière et la plus importante question. Que cela ait formé une partie du programme énonciativiste au début importe finalement assez peu, car les pratiques et les perspectives changent, bien entendu, au fur et à mesure que la recherche progresse. Il faut donc chercher ailleurs pour expliquer la faiblesse quantitative de la production grammaticale énonciativiste.

La première des raisons possibles est institutionnelle, et peut de ce fait prêter à polémique. Ainsi ne vais-je ici que l'évoquer. Il serait aisé de ne pas en parler du tout, mais je crois que ce serait également malhonnête de ne pas en dire un mot, car ce que je veux avancer ici est vrai d'innombrables courants de pensée. Il me semble que la manière dont l'énonciation en anglistique s'est constituée dans le temps, à savoir des constellations de chercheurs orbitant autour de deux ou trois figures de proue extrêmement influentes et charismatiques, a joué un rôle dans le cas présent, mais il est difficile de préciser lequel. Il se peut que la manière dont est constitué le monde de la recherche en études anglaises, en France, ne soit tout simplement

pas fait pour encourager le type de travail collaboratif et de longue haleine que nécessite une véritable grammaire encyclopédique, et en outre que les spécificités de la façon dont l'énonciation s'est érigée en école n'a rien arrangé, et je pense ici notamment à un certain asservissement à l'agrégation.

Les autres raisons sont plus de l'ordre de la nature épistémologique de l'entreprise énonciativiste elle-même, et c'est donc celles-ci que je souhaiterais développer, pour esquisser quelques suggestions supplémentaires. Réitérons que l'idée ici est de placer l'énonciation dans un contexte plus large, pour finalement aboutir sur la question de savoir s'il est possible pour quelque théorie que ce soit de déboucher sur une grammaire de référence.

i. La linguistique énonciative = une grammaire lexico-sémantique.

L'un des facteurs qui réunissent les chercheurs de l'énonciation est qu'il s'agit de passer par le sémantisme des formes pour déboucher sur une analyse grammaticale. Cela est particulièrement fort chez Culioli, comme l'attestent les deux citations suivantes:

« Du point de vue notionnel - ce que j'appelle la *notion* - tout fait grammatical est un fait de lexique. » (Culioli et Norman, 2005, 14)

« La grammaire n'existe qu'à travers du lexique qu'il capte » (Culioli et Norman, 2005, 96)

Il me semble que nous tenons là l'une des clés du problème, car restreindre l'objet linguistique de la sorte et faire porter le poids de l'explication grammaticale sur le lexique a pour corollaire qu'il devient impossible d'écrire une grammaire de référence de la langue. En effet, on peine à établir un principe organisateur d'une grammaire qui ne soit, du coup, d'ordre quasi-dictionnaire. Ainsi, tout en voulant se défaire de la tradition grammaticographique,

les quelques grammaires écrites dans la tradition énonciativiste reviennent-elles toujours à un principe organisateur "Groupe Nominal / Groupe Verbal", ce qui est en contradiction au moins partielle avec le but affiché.

Cependant, et presque paradoxalement, tout en étant d'ordre lexico-sémantique, la grammaire énonciativiste, dans la pratique, s'est toujours focalisée sur les faits grammaticaux. La conséquence de ce "recentrage sur la grammaire", pour reprendre une expression de Ballier, est qu'il n'y a pas de place dans les théories de l'énonciation pour des éléments tels que la morphologie et la lexicogénèse. Il n'y a pas dans la pratique de l'énonciation de regard porté sur les problèmes phonologiques, à l'exception des quelques remarques incidentes et occasionnelles sur la prosodie, lorsque celles-ci viennent à la rescousse d'une analyse. Lorsqu'on regarde la table des matières d'une grammaire telle que Quirk, on constate qu'il y a des annexes sur la lexicogénèse et sur la ponctuation. De plus, l'énoncé complexe, donc les relations syntactiques, les coordonneurs, etc., ont une place de choix dans cette grammaire, mais il en va tout autrement dans l'énonciation, où, pour ne prendre qu'un seul exemple, des questions liées à la modalité prennent une place que l'on pourrait considérer comme exagérée⁷.

Premier point, donc: le sémantico-centrisme de l'énonciation, qui lui a permis de produire des analyses extrêmement innovantes de la langue anglaise, et qui a rendu justice à des parents pauvres de la grammaire que le fonctionnalisme à tout crin avait quelque peu négligé (les déterminants et les modaux sont les exemples peut-être les plus évidents), et a

⁷ Il y a une autre explication, complémentaire de la première, à la différence entre une grammaire comme celle de Quirk, qui se veut véritablement encyclopédique, et les grammaires énonciativistes, dont nous avons vu qu'elles ne le sont pas. Les grammaires écrites par les francophones l'ont souvent été dans la perspective de l'apprentissage de la langue anglaise, ce qui a pour conséquence naturelle qu'elles ont tendance à accorder de l'importance aux domaines où le français et l'anglais diffèrent, là où il y a risque d'erreur pour l'apprenant francophone. Par exemple, les grammaires francophones parlent bien plus des propositions infinitives en anglais, bien moins des propositions conjonctives; discutent sur la présence ou l'absence de subordonnants en tête de propositions complétives, mais passent rapidement sur l'utilisation des adverbes. Le cas fait des modaux peut s'expliquer des deux façons: il s'agit bien évidemment d'un domaine où le lexique, la sémantique et la syntactique se trouvent intimement mêlés, et d'un domaine où le risque pour l'apprenant de faire des erreurs est grand.

donc toute son importance dans le paysage des théories sur la langue, rend une grammaire exhaustive de la langue épistémologiquement impossible, car il a pour effet paradoxal de réduire le champs des observables.

ii. La semelfactivité de l'énonciation

Un autre problème qu'il faut évoquer ici est ce que j'appellerais la semelfactivité de l'énonciation, comme de toute grammaire de contexte. En effet, si chaque énoncé est à prendre dans son contexte particulier, et c'est là un constant dans la littérature (« Tout énoncé est produit dans un contexte précis, par rapport à un ensemble de repères discursifs qui donnent à cet énoncé sa signification particulière. » (Lapaire et Rotgé, 1993, 51), « Un énoncé n'a de sens que lorsque l'on en connaît les conditions de production » (Souesme, 1992, 11) le jeu des opérations devient, par définition, non-itérable, et donc une grammaire généralisée en devient impossible. Une grammaire de référence est générale, l'énonciation ne travaille que sur le particulier. Une grammaire de référence se doit de montrer ce qui répétable, mais l'énonciation se focalise sur l'unique.

iii. Les épines de la métalangue et de la surthéorisation

Je laisse de côté ici la question, qui pourrait n'être que subsidiaire, pour ne pas dire cosmétique, de la métalangue quelque peu abstruse qui caractérise bon nombre de travaux énonciatifs, même si je considère qu'il s'agit d'un problème redoutable pour la question qui nous intéresse ici, pour me focaliser sur une question épistémologique plus profonde, qui est un obstacle plus grand à la "mise en grammaire" de l'approche énonciativiste⁸. Il s'agit d'une

⁸ Un bref mot, tout de même, sur la métalangue, car je crois qu'il est incontestable qu'une autre barrière à la diffusion des théories de l'énonciation, et donc à la rédaction d'un ouvrage de référence (après tout, à quoi bon dépenser du temps et de l'énergie à la rédaction d'une grammaire si celle-ci ne sera pas lue au delà de son cercle?) est la question métalinguistique. Nous avons déjà noté que la grammaire la plus populaire en France, le

théorisation, et chez certains d'une formalisation excessives qui a donné lieu à ce que Dixon a appelé, dans une critique assez féroce de la tradition chomskyenne, un "cadre axiomatique". Autrement dit, il y a une forte propension de la part de bon nombre d'énonciativistes de privilégier la théorie⁹ par rapport aux données, et de produire ainsi des raisonnements qui vont à l'encontre de la réalité. De mettre la charrue de la théorie avant les bœufs des données, en somme. Je ne citerai ici que deux exemples¹⁰, dont le second provient d'une des grammaires citées plus hauts.

Le verbe auxiliaire HAVE est parfois analysé par les énonciativistes comme un opérateur de « localisation », permettant l'énonciateur de « localiser », auprès d'un sujet, tantôt un objet (la possession), tantôt un état fini (le parfait du présent, par exemple), tantôt un autre verbe (la construction causative). Ce fonctionnement sémantique invariant s'expliquerait en partie par l'étymologie du verbe, primitivement verbe de possession. L'auxiliaire DO, par contre, se voit attribuer le caractère d'opérateur de reprise, et constitue donc la trace laissée en discours par un énonciateur qui 'retravaille' le préexistant. Cette invariante explique que cet auxiliaire sert à former la négation, l'interrogation, certaines formes d'emphase et ainsi de suite. Fort bien. Acceptons, pour les nécessités de l'exposition, ces analyses.

Larroque (2006), commentant l'exemple d'un locuteur d'Arkansas « I think you done got us lost », et plus spécifiquement le rôle non-standard de l'auxiliaire DO ici, qui marque l'aspect complétif dans ce dialecte, prétend qu'un l'espèce DO peut légitimement

Larrea & Rivière, en use avec parcimonie, et l'on peut raisonnablement penser qu'il y a ici corrélation. Un autre facteur sur lequel il serait intéressant de se pencher plus en avant est la langue de la métalangue. Je me suis souvent demandé si une partie des difficultés ressenties par les anglophones, en particulier, devant des termes tels que *repère*, *validation* ou *prise en charge énonciative* ne venaient pas, tout bêtement, de leur langue maternelle. Pour dire les choses de manière peut-être triviale, quand je lis, par exemple, que « l'énonciateur prend en charge la validation du prédicat », cela ne me dit rien, le véritable sens de l'expression reste hors de ma portée. Mais il faut laisser ces réflexions un peu oisives à d'autres plus compétents que moi pour les faire aboutir.

⁹ Le terme de *théorie* est hautement problématique dans ce contexte, d'ailleurs, et je m'en sers par commodité rhétorique. Pour une analyse, et une critique, très éclairante de l'utilisation abusive de *théorie* en linguistique (et ailleurs), je renvoie à Boisson 2005.

¹⁰ Je renvoie à Walker 2010 pour des exemples tirés de Souesme, sur le *present perfect*, et d'autres travaux énonciativistes, sur la différence supposée entre *If I was* et *If I were*

s'analyser comme un opérateur de localisation. Que c'est heureux ! Opérateur X, habituellement le marqueur d'opération Y, peut paraître-il parfaitement, et assez subitement, se transformer en marqueur d'une tout autre opération, le temps de l'analyse. Cette inversion trouve sa source dans le fait que le cadre théorique préexistant exige que dans une structure à sens parfait, il y ait « localisation » entre le sujet et le prédicat. Peu importe, finalement, que l'opérateur en question soit HAVE (si c'est le cas, l'apparence est sauve), DO (on fait une entorse au règlement en ré-étiquetant notre opérateur) ou encore autre chose, pourvu que nous ne troublions pas la théorie.

Nous devons notre second exemple à Adamczewski (1982, 151), qui nous propose un exemple fabriqué, constitué d'une mise en scène et une réponse orale, dans une section de sa grammaire dédiée à la différence entre les opérateurs WILL et SHALL :

« On vient vous dire que vous êtes invité à venir faire un bridge à neuf heures.

All right, I will come at nine »

complétés du commentaire suivant :

« Le prédicat *come at nine*" n'est pas rhématique puisque l'invitation était pour neuf heures. *I shall come at nine* était donc exclu ici. »

Las. Nonobstant la proclamation de l'auteur, « I shall come at nine » n'est nullement exclu. La théorie développée par Adamczewski, pourtant, selon laquelle ce qu'il nomme le thème¹¹ est incompatible avec SHALL exige que l'énoncé donné soit impossible. Puisque la

¹¹ La différence thématique/rhématique est propre à Adamczewski et n'est pas à lire dans le sens communément admis en sémantique.

théorie prime sur les faits, les intuitions des anglophones et les données de corpus n'ont qu'à bien se tenir. La théorie a triomphé, par fiat.

On pourrait prétendre que cette mise en avant de la théorie n'est pas consubstantielle de l'énonciation, et il est certain que ce n'est pas là le seul courant de pensée à pécher de la sorte. Il n'en demeure pas moins que devant la multiplication de remarques comme celle de Garnier et al (2002, 11): « c'est à dire que nous considérons qu'à une forme donnée correspond un signifié de base (appelé invariant sémantique, signifié de puissance, valeur fondamentale, etc.). », autrement dit à l'expression d'axiomes qui relèvent beaucoup plus d'articles de foi que des résultats de déduction, nous pouvons craindre que cette surthéorisation soit une compagne de route fidèle de l'énonciation, et un frein à sa mise en grammaire.

5. En guise de conclusion

Cet article a pris comme point de départ l'école énonciativiste en France, mais ces mêmes critiques pourraient tout aussi légitimement être adressées à d'autres courants de pensée. Après tout, où est la grammaire de référence chomskyenne pur jus ? Ceci pose de manière beaucoup plus vaste le problème du rôle de la théorie dans les grammaires. Les grandes grammaires de référence de l'anglais, faites par des anglophones¹², sont globalement assez athéoriques. Quirk et al. est "informée" par une espèce d'ambiance post-chomskyenne, utilisant par exemple un saupoudrage de termes tels que *transformation*, mais dans l'introduction, les auteurs prétendent n'épouser aucune théorie en particulier car aucun ne semble avoir fourni un cadre suffisamment explicatoire.

¹² Il est intéressant de constater, en passant, que les grammaires encyclopédique de l'anglais qui précèdent le monument dressé par Quirk et al. étaient essentiellement, et précisément, l'œuvre de non-anglophones, tels que Jespersen et Krusinga.

S'il y a une conclusion à tout ceci, ce serait que le cas de l'énonciation en France renforce l'idée selon laquelle les meilleures grammaires, les plus extensives, les plus utiles et les plus vendues sont celles qui rechignent le plus à regarder l'objet à travers le spectre de la théorie. Ce sont les grammaires les plus athéoriques qui 'marchent' le mieux, et c'est cette athéoricité qui explique l'absence d'une bonne grammaire énonciativiste de référence, car il s'agit en fait d'une contradiction dans les termes. Je suis de ceux qui croient, *contra* Culioli, que la description sans théorie est possible, voire souhaitable, que le mot théorie est galvaudée, et, *contra* Dryer, *contra* Adamczewski, qu'il n'est nul besoin de cadre théorique pour guider la description, sous peine que la théorie devienne axiome avant la lettre, ce qui constitue un obstacle non seulement à l'écriture d'une grammaire, mais à la recherche tout court.

Autrement dit, et pour répondre à la question qui constitue le titre de cet article, je crois en effet qu'il n'est pas possible d'écrire une grammaire exhaustive, de référence, dans le cadre des théories de l'énonciation, en partie pour des raisons inhérentes à la théorie elle-même, nous l'avons vu, mais aussi, et peut-être surtout, parce que toute tentative d'écrire une grammaire d'une langue X dans le cadre théorique Y est sujette à caution, si ce n'est vouée à l'échec.

REFERENCES

- Adamczewski Henri, *Be + ing dans la grammaire de l'anglais contemporain*, Thèse Paris VII, Lille, Atelier Reproduction des thèses, Université de Lille III, 1976, 739 p.
- Adamczewski Henri, avec la collaboration de Claude Delmas, *Grammaire linguistique de l'anglais*, Paris, A. Colin, 1982, 360 p.
- Adamczewski Henri, *Mélanges offerts à Robert Ellrodt*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 1994, 347 p.
- Adamczewski Henri, et Jean-Pierre Gabilan. *Les clés de la grammaire anglaise*. Paris, Armand Colin, 1993, 272 p.
- Ballier Nicolas, *Les écoles françaises de linguistique anglaise (1967-1992)*. Thèse de Doctorat, 2 tomes, 1997.

- Berland-Delépine Serge, *La grammaire anglaise de l'étudiant*, Gap, Ophrys, 2006, 606 p.
- Boisson Claude, « La terre, la barre de fer et le Préfet de l'Isère: faits, lois et modèles, théories », *Anglophonia* n° 18, 2005, 7–27.
- Bouscaren Janine, *Linguistique anglaise: initiation à une grammaire de l'énonciation*. Gap, Ophrys, 1993, 132 p.
- Culioli Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation: Formalisation et opérations de repérage*, Gap, Ophrys, 1999, 184 p.
- Culioli Antoine, Claudine Normand, *Onze rencontres sur le langage et les langues*, Gap, Ophrys, 2005, 300 p.
- Dixon Robert M. W., *The rise and fall of languages*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, 176 p.
- Dryer Matthew S., « Descriptive theories, explanatory theories, and basic linguistic theory », dans Ameka Felix K., Alan Dench et Nicholas Evans, *Catching Language: The Standing Challenge of Grammar Writing*, Amsterdam, Walter de Gruyter & Co, 2006, p. 207-234
- Gabilan Jean-Pierre, *Grammaire expliquée de l'anglais*. Paris, Ellipses, 2006, 415 p.
- Garnier Georges, Claude Guimier et Rosalind Dilys, *L'épreuve de linguistique à l'agrégation d'anglais*, Paris, Nathan, 2002, 256 p.
- Huddleston Rodney et Pullum Geoffrey, *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, 1860 p.
- Lapaire Jean-Rémi et Wilfrid Rotgé, *Séminaire pratique de linguistique anglaise*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1993, 434 p.
- Lapaire Jean-Rémi et Wilfrid Rotgé, *Linguistique et grammaire de l'anglais*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1991, 734 p.
- Larrea Paul et Claude Rivière, *Grammaire explicative de l'anglais*. 4^{ème} édition, Paris, Pearson Longman, 2010, 462 p.
- Larroque Patrice, « Quelle attitude à l'égard de la variation », communication présentée au XLVI^e Congrès de la Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur, Université de Nantes, 12-14 mai 2006.
- Persec Sylvie et Burgué Jean-Claude, *Grammaire raisonnée, volume 2: classes préparatoires et Deug*. Gap, Ophrys, 2000, 298p.
- Quirk Randolph et al, *A Comprehensive grammar of the English language*, Longman, 1985, 1779 p.
- Riegel Martin, Pellat Jean-Christophe & Rioul René, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994, 646p.
- Rivière Claude, *Pour une syntaxe simple à l'usage des anglicistes*, 2^{ème} édition, Gap, Ophrys, 2000, 156 p.
- Salkie Raphael, « Grammatical explanation in Britain and France », dans H. Kronning et al. *Langage et Référence: Mélanges offerts à Kerstin Jonasson à l'occasion de ses soixante ans*, Studia Romanica Upsaliensia 63, Uppsala, University of Uppsala, 573-578

Souesme Jean-Claude, *Grammaire anglaise en contexte*. Gap, Ophrys, 374 p.

Walker Jim, « Variation and 'invariants' - is utterer-centred theory equipped to deal with language variation? », *Anglophonia*, n° 12, 2002, pp. 183-197

Walker Jim, « Norm-blindness and its effects on utterer-centred practice », *Anglophonia*, n° 28, 2010, 135-150.